



Déclaration liminaire FSU CHSCT SD 12 vendredi 5 juin 2020

Nous voici réuni-es ce jour afin de faire un premier bilan après 4 semaines de réouvertures des écoles, 3 semaines pour les collèges de l'Aveyron et suite à l'annonce de la réouverture des lycées cette semaine.

Une nouvelle fois les agent-es se sont retrouvés-es dans l'attente des annonces pour la phase 2 du déconfinement, laissant chacun-e dans l'incertitude et l'impossibilité de planifier les semaines à venir et de répondre aux interrogations des familles.

Relevant d'un travail considérable des personnels Éducation nationale et des collectivités, acteurs-actrices de terrain, ces réouvertures ont été contraintes par la mise en œuvre du cadre sanitaire, impliquant une réorganisation du travail dans toutes ses composantes. Les protocoles nationaux publiés une semaine avant la réouverture des écoles, remis à jour le lendemain de cette réouverture suite à la publication du *décret n° 2020-548 du 11 mai 2020*, sans aucune aide méthodologique pour leur mise en application, ont été source de fortes inquiétudes, d'angoisse, pour les parents d'élèves et les personnels de l'éducation nationale.

La FSU avait demandé une reprise en mai conditionnée par des garanties sanitaires. Si nos inquiétudes restent intactes sur les conditions effectives de la reprise des activités scolaires, s'y ajoutent désormais la question des conditions d'exercice auxquelles les personnels enseignants et non enseignants se trouvent confrontés. Le cadrage sanitaire ainsi que la pression induite par un calendrier serré, conduisent les écoles et établissements à improviser autant de dispositifs d'accueil différents, des pressions étant quelquefois exercées sur les personnels par l'administration ou les collectivités.

Masques livrés au compte-goutte, gel hydro-alcoolique et produits de désinfections à la charge des collectivités, inquiétudes des familles - voire absence, enquêtes quotidiennes, gestes barrière impossibles à faire respecter avec des PS et compliqués avec des MS et GS, manque d'enseignants en présentiel, surcharge de travail de désinfection pour le personnel communal, un nombre limité d'élèves dans l'école... la charge de travail pour les directeurs-directrices d'écoles est constante, anxiogène. Certaine-es subissent la pression de leur IEN car leur équipe a fait le choix de ne pas accueillir les élèves les plus jeunes pour les raisons citées et ont préféré favoriser le retour à l'école des élèves du CP au CM. Alors qu'il était question de veiller plus particulièrement à leurs conditions de travail juste avant cette crise, une proposition de loi portant sur la création d'une fonction de directeur d'école vient parasiter ce chantier.

Concernant les masques, la FSU ne peut se satisfaire de la situation.

Leur acheminement laborieux et surtout tardif dans le 2nd degré, pour lequel nous vous avons alerté dès le 11 mai, a conduit des chefs d'établissements à maintenir

des réunions en présentiel en proposant soit que les personnels viennent avec leur propre masque, soit de "récupérer" des masques attribués aux agents du département.

Alors que le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse s'est engagé à *mettre à disposition de ses agents en contact direct avec les élèves au sein des écoles et des établissements des masques dits « grand public » de catégorie 1 à raison de deux masques par jour de présence*, les personnels des EPLE se sont vus remettre 4 masques lavables «grands publics». Charge à eux donc d'éviter de rapporter le virus chez eux et de laver les masques convenablement pour éviter de propager une éventuelle contamination. Il est difficilement concevable de renvoyer cette tâche longue, coûteuse et pour laquelle tous-tes ne disposent pas toujours du matériel nécessaire vers les agent-es. Il en va de même pour les familles.

Comment s'assurer que le lavage est bien effectué et donc que les masques avec lesquels reviennent les élèves et les agent-es satisfont aux normes réglementaires ?

Par ailleurs, si l'Éducation nationale dote pour l'instant les élèves qui n'ont pas de masque, à brève échéance, ce sont bien les familles qui devront équiper leurs enfants. Nous ne pouvons accepter que la charge de l'achat des masques repose sur ces dernières, un grand nombre connaît des conditions de vie difficiles et est durement éprouvé par la crise que nous traversons. Il est inacceptable que ces familles puissent se trouver face à un arbitrage aussi douloureux qu'injuste entre l'achat de denrées alimentaires et l'achat de masques. Les règles actuelles sont donc insuffisantes, font courir un risque aux personnels et sont un facteur d'aggravation des inégalités.

De surcroît, les infirmier.es de l'Éducation nationale, professionnel.les de santé de premier recours qui accueillent tous les élèves, pour quelque motif que ce soit, au sein des établissements scolaires, à minima exposé.es aux mêmes risques de contamination qu'un. e professionnel.le de santé de ville ont appris par la voie de la Foire Aux Questions qu'ils et elles seraient privé.es de masques adaptés à leurs missions. Contrairement aux indications de la première version du protocole sanitaire, ces personnels soignants ne seraient dotés que de masques dits « grand public ». Cette décision révèle la profonde méconnaissance des pratiques quotidiennes des infirmier.es de l'Éducation nationale. Pour la FSU, les infirmier.es de l'Éducation nationale doivent disposer de masques adaptés, chirurgicaux, ou FFP2 en cas de besoin, pour assurer leur sécurité et celle des élèves et de l'ensemble de la communauté scolaire.

A tous les niveaux, la question du sens du métier s'ajoute aux préoccupations sanitaires. Plus globalement, pour les équipes éducatives le risque d'être infecté, la grande difficulté à faire appliquer les gestes barrières avec de jeunes enfants notamment en maternelle, le brassage d'adultes avec de nombreuses rencontres quotidiennes, et la perspective d'une école réduite à une mise en application du protocole sanitaire sans jeux ni interactions ont suscité et suscitent encore un sentiment d'insécurité et des conflits de valeur. La crise du Covid est venue renforcer un mal-être existant et plus que jamais les risques psycho-sociaux se sont exacerbés.